

Phare

Île Henry (Nouvelle-Écosse)

Le phare de l'île Henry a été construit en 1902. Il a été conçu par le service de génie du ministère de la Marine et des Pêcheries. Le phare est actuellement complètement automatisé. La Garde côtière canadienne en a la responsabilité. Se reporter au rapport 90-290 du BÉÉFP.

Raisons de la désignation

Le phare est un édifice fédéral du patrimoine «reconnu» en raison de son importance architecturale et environnementale, et aussi de son histoire.

Les détails d'inspiration classique et les proportions élégantes de cette tour octogonale évasée contribuent à lui donner une allure saisissante. Sa silhouette attrayante est mise en valeur par les frontons couronnant les portes et les fenêtres ainsi que par la corniche à gorge supportant la galerie. La lanterne bien proportionnée contribue à donner au phare sa silhouette caractéristique.

Les dimensions et la silhouette du phare de l'île Henry contribuent au caractère maritime du lieu. Situé sur le promontoire d'une île, il a conservé sa relation historique avec le paysage naturel. Pour les marins de la région de Port Hood, il constitue un point de repère bien connu.

La construction du phare est le résultat de campagnes visant à mettre en place un réseau d'aides à la navigation le long de la côte. Le phare est aussi associé à l'importante période de croissance qu'a connu Port Hood au tournant du siècle.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial du phare de l'île Henry réside dans l'agencement général de ses volumes, sa silhouette, ses éléments architecturaux, ses matériaux de construction et sa relation avec le site.

Les proportions élégantes de la tour octogonale évasée, d'une hauteur moyenne et surmontée d'une corniche à gorge, contribuent à lui donner sa silhouette gracieuse. La lanterne octogonale en fonte, coiffée d'un aérateur conique, est bien proportionnée par rapport à la tour. Cette relation devrait être respectée. L'agencement symétrique des volumes et de la silhouette, y compris la relation entre la lanterne et la tour, ne devraient pas être modifiés.

Phare

Île Henry (Nouvelle-Écosse)

La forme simple du phare est mise en valeur par des façades revêtues de bardeaux horizontaux en bois, sans planches de coin, et par les petites planches recouvrant la gorge de la corniche. Les frontons des portes et des fenêtres, la plate-forme de la lanterne ainsi que la gorge sont des détails d'inspiration classique qui définissent la texture du bâtiment et créent un contraste visuel avec la forme épurée de la tour. Le parement de bois devrait faire l'objet de travaux d'entretien réguliers. La structure en pièce sur pièce du phare est inhabituelle et devrait être conservée.

Le garde-corps de la lanterne est en acier peint. Ses tubes reliés à l'aide de coudes témoignent du caractère utilitaire des éléments employés dans la construction des premiers phares industriels. Le garde-corps octogonal adopte la même forme que la lanterne. La palette de couleurs, alternant le rouge et le blanc sur chacun des flancs de la tour, est frappante et devraient être conservée dans la mesure où cela ne nuit pas au bon fonctionnement du phare.

Les fenêtres à carreaux au châssis en bois contribuent à définir le caractère du bâtiment. La porte à panneaux semble également d'origine et devrait être conservée.

Petit et dégagé, le site n'est pas aménagé et est recouvert d'une simple couverture végétale nécessitant peu d'entretien, conformément aux critères fonctionnels propres à d'un tel lieu. Cela est approprié et devrait être respecté.

97.11.14

Pour des consignes sur les interventions, veuillez consulter le Code de pratique du BEÉFP. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le BEÉFP.
